Accusé de réception en préfecture
049-214902462-20240702-24SE0207-21-DE
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

Publié le 03/07/2024

Délibération du Conseil municipal

Séance du 2 juillet 2024

Le deux juillet deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents	BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe
Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)	
	BEAUCLAIR Sophie à PAVILLON Jean-Paul GAILLARD Yohan à REBILLARD Michèle LIOTON Valérie à CHOUTEAU Edith SOUILHE Jérôme à PUSHPARAJ Emilie
Absent(s) excusé(s)	
Absents	BOUSSICAULT Gérald, GAUTHERON Xavier, PARENTEAU Louis-Pierre
Secrétaires de séance	FRAKSO Mohamed, LECOMTE Delphine

Convocation adressée le 26 juin 2024, article L.2121.12 CGCT
Liste des délibérations affichée et publiée le 3 juillet 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE0207-21 | Jeunesse - Convention entre la ville des Ponts de Cé, le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire et ENEDIS pour l'embellissement d'un poste de distribution publique d'électricité - Parc Debussy

Monsieur Jean-Paul Pavillon, maire, expose :

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de convention entre la ville des Ponts de Cé, le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire et Enedis pour l'embellissement d'un poste de distribution publique d'électricité, 3 rue de la gare aux Ponts-de-Cé,

Considérant l'avis du Comité consultatif ville attentive à toutes et à tous en date du 20 juin 2024,

Accusé de réception en préfecture
049-214902462-20240702-24SE0207-21-DE
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **Approuve les termes de la convention à intervenir entre la Ville des Ponts-de-Cé, le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire et Enedis pour l'embellissement d'un poste de distribution publique d'électricité, 3 rue de la Gare aux Ponts-de-Cé,**
- **Autorise Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer ladite convention.**

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon